

Référence électronique

Pierre Gautier, « L'École d'artillerie et la Société académique et patriotique de Valence », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mis en ligne en septembre 2018.

Pierre GAUTIER

Université Lumière – Lyon 2

LARHRA

L'École d'artillerie et la Société académique et patriotique de Valence

Située dans la province du Dauphiné jusqu'à la Révolution française, puis dans le département de la Drôme¹, Valence est une place forte militaire depuis le Moyen-Âge. Elle était devenue « place de guerre » en 1776, devant Grenoble qui avait les mêmes ambitions. Durant le dernier quart du XVIII^e siècle, l'économie locale valentinoise fut avant tout orientée vers l'état-major de l'artillerie (autrement appelé « Polygone »), installé définitivement en 1783 après de longues et coûteuses tractations. Valence fut également une cité aux moyens limités et, comme en témoignent les registres de délibérations du Conseil municipal², elle dut consacrer une part non négligeable de ses dépenses aux réparations des dégâts causés par les crues du Rhône. Ainsi, avant l'ultime décennie du XVIII^e siècle, l'éducation autre que militaire ne semblait pas être une priorité. Valence était préoccupée avant tout par l'établissement du Polygone, par le développement d'une industrie restée embryonnaire et par la production de ses subsistances³. Elle entendait affirmer son pouvoir communal face à Grenoble⁴.

Loin d'être une ville de premier ordre – en 1790, Valence n'était que la sixième ville de la province en termes de population⁵ –, elle bénéficiait néanmoins d'une université depuis 1452 grâce au dauphin Louis II, futur roi Louis XI. Au XVIII^e siècle, l'établissement avait cependant une fort mauvaise réputation, et ce jusqu'à sa disparition en 1792 lors de son transfert à Grenoble⁶. Une bibliothèque publique fut fondée en 1775 ; elle rejoignit l'université qui elle-même fut déplacée à Grenoble. Contrairement à plusieurs autres villes voisines, Valence n'avait pas d'école dédiée au dessin.

L'école d'artillerie, véritable lieu de la transmission des savoirs, constitua quant à elle l'objet de nombreux débats, et compta parmi ses illustres résidents Napoléon Bonaparte en 1785-1786, puis de nouveau en 1791. La ville avait décidé à partir de 1766 de tourner son économie vers l'armée et l'idée germa de récupérer l'école d'artillerie de Grenoble, sa grande rivale provinciale. Cette résolution fut votée en 1768, et un emprunt de 20.000 livres suivit cette décision municipale afin de financer autant le transfert que les bâtiments du nouveau Polygone. Au total, la ville aurait investi environ 190.000 livres dans cette entreprise. Mais l'école de Grenoble avait déménagé à Metz, et c'est

¹ La province comprenait jusqu'en 1790 les actuels départements de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes ainsi que l'ancienne principauté d'Orange à partir de 1734.

² Voir les cotes aux archives municipales de Valence : 1D1/1-8, 2D1/1 et 2D2/1-2 pour le XVIII^e siècle.

³ Tel que le souligne André Blanc, l'agriculture valentinoise se portait plutôt bien et permettait, du moins au XVIII^e siècle, de nourrir convenablement sa population, ce qui est un atout de poids. On comprend dès lors pourquoi le sujet est si sensible, et pourquoi la Société Académique et Patriotique produira de nombreux mémoires sur le sujet.

⁴ Il est bon de préciser que les relations entre les deux cités devinrent particulièrement conflictuelles durant les dernières années du XVIII^e siècle, en partie à cause du parlement de Grenoble.

⁵ Tout en sachant que l'arrivée des régiments à partir de 1777 puis de 1783 gonfla la population d'un bon millier.

⁶ Une faculté de droit se maintint toutefois.

Référence électronique

Pierre Gautier, « L'École d'artillerie et la Société académique et patriotique de Valence », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mis en ligne en septembre 2018.

finalement l'école d'artillerie de Besançon qui fut désignée pour être transférée à Valence dès le 1^{er} juillet 1777 par approbation royale. Le ministre des Finances Jacques Necker, influencé par le prince de Montbarrey (protecteur de Besançon), obtint toutefois de ce dernier l'annulation du projet. Le retour du régiment, dit « de Toul », à Besançon, installé en garnison à Valence depuis moins d'une année, eut finalement lieu très discrètement dans la nuit du 1^{er} mars 1778. Compte tenu de la somme colossale engagée, la colère des Valentinois fut vive. Après maintes protestations, la ville dût lutter pour que le Ministère de la guerre acceptât finalement le (re)rétablissement du régiment « de Toul » et de l'école d'artillerie à Valence. Tel fut le cas le 5 juin 1783, sous la direction du maréchal des camps et armées Bouchard, et sur des plans du futur professeur de mathématiques, Henri-Sébastien Dupuy de Bordes⁷. L'arrivée de l'école fut pour cette petite ville une avancée considérable : d'une part en termes de population – plus d'un millier de personnes, c'est-à-dire presque un septième de sa population – ; d'autre part d'un point de vue intellectuel, car il s'agissait autant de soldats, d'officiers (pour beaucoup issus de la noblesse, et donc éduqués), que de professeurs.

La Révolution française eut dans le Valentinois des répercussions désastreuses. À cela s'adjoignirent les revendications de Grenoble dès les premiers projets de départementalisation, qui précipitèrent le départ des deux composantes du Polygone. C'est finalement un nouveau transfert à partir de 1790 qui fut envisagé par le ministre de la guerre. En 1792, Grenoble obtint du Général Montesquiou-Fézensac que l'État-major du régiment d'artillerie fût transféré en son sein⁸, privant ainsi l'école de ses élèves. Un décret du mois de floréal de l'an III (avril/mai 1795) se prononça pourtant en faveur de Valence : l'école y demeurerait et toute discussion à ce sujet serait « renvoyée au moment où la paix aurait lieu ». Toutefois, à en croire le Conseil municipal qui déplora alors un coup monté, la ville de Valence aurait été remplacée par celle de Grenoble lors de l'impression du décret, dépouillant ainsi la ville de son école. Malgré d'intenses sollicitations ainsi que des protestations répétées, y compris auprès de Bonaparte lui-même, l'école et le régiment furent transférés à Grenoble dans la foulée, et n'y revinrent jamais. En 1802, une nouvelle école d'artillerie semble avoir été rétablie aux frais de la ville, moyennant la construction de nouvelles infrastructures dont des écuries. Cette nouvelle école quitta définitivement Valence pour Nîmes en 1875.

Dans la même ferveur de rivalité vis-à-vis de Grenoble, et moins d'une année seulement après l'arrivée de l'école d'artillerie à Valence, la ville se dota d'une « Société académique et patriotique », créée en 1784 sous l'impulsion de l'abbé de Saint-Ruf, Jacques de Tardivon. La société fut patentée en décembre 1786 et inscrite au parlement de Grenoble le 5 juin 1787. Tardivon en devint président dès sa création, et Antoine-Joseph Pernety (1716-1796), secrétaire perpétuel et vice-président. Cette société nouvelle, en particulier ses productions intellectuelles de mémoires, fut représentatrice des besoins et des problématiques rencontrés par la modeste cité qu'était Valence. La description d'un prix de 50 livres décerné chaque 29 décembre dès l'année 1785 afin « d'établir un concours d'émulation dont le but est le perfectionnement des Arts et Métiers exercés à Valence »⁹ indique que le prix était destiné aux artisans. En 1791, l'état de la remise des prix annuels depuis l'année 1786 ne fait plus état des « Arts et Métiers » mais des « Arts Mécaniques ». Cette Société académique et patriotique fut avant tout portée sur les questions d'agriculture, de rendement agricole ainsi que d'aide aux mendiants.

⁷ Qui par ailleurs proposa ses services à titre gratuit en donnant des cours de mathématiques à l'université le temps qu'une chaire soit créée, ce qu'elle ne fut jamais.

⁸ Voir AM de Valence, 2D1/1 f°35/36, délibération 41 du 23 Ventôse an 9 (14 mars 1801).

⁹ Voir AD de la Drôme, D72, pièce n°6.

Référence électronique

Pierre Gautier, « L'École d'artillerie et la Société académique et patriotique de Valence », *Les papiers d'ACA-RES, Brefs historiques*, mis en ligne en septembre 2018.

On trouve ainsi par Rostaing de la Bretonnière des mémoires intitulés : *Mémoire présenté à la société patriotique de Valence sur les moyens de détruire la folle avoine ou avoine sauvage* ; ou encore : *Des moyens d'avoir de plus beaux blés et de meilleur pain qu'on en a communément*. Il semble que la Révolution ait eu raison de la Société académique et patriotique, si bien qu'après 1792, elle sombra dans l'oubli. Des démarches, à partir de 1957 seulement, furent entreprises pour faire renaître une académie ; académie qui perdure encore aujourd'hui.

État des sources

Valence, Archives départementales de la Drôme

D 72 : *Instruction Publique, Sciences et Arts*. Papiers divers, archives de la Société Académique et Patriotique (1784-1792)

Valence, Archives municipales

1D1/1-8 : huit registres de délibération du conseil municipal de Valence (1790-1810)

2D1/1 : registre des arrêtés municipaux (an IX-1806)

2D2/1-2 (anciennement 2D422-430) : neuf cahiers de correspondance municipale (an II-1805)

4M68 : *Instruction publique*, papier divers sur l'Université (1800)

1R1/1 : *Instruction publique*, correspondances du préfet de la Drôme au maire de Valence (1805)

Bibliographie sélective

BLANC, André, *La Vie dans le Valentinois sous les Rois de France (de 1500 à 1790)*, Paris, Picard, 1977.

GOY, Michel, MATRAY-BARBASTE, Béatrice, MAZURZAY, Anne, MICHEL, Patrick, SOLEIL, Pascal, *Valence sur Rhône*, Valence, Ville de Valence et Office du Tourisme, 1991.

LATOUILLE, Jean-Jacques, « L'Université de Valence en Dauphiné (1452-2000). D'une intention pédagogique à une volonté politique : les enjeux d'une implantation et d'un développement paradoxaux », thèse de doctorat en sciences de l'éducation, sous la direction de Guy AVANZINI, Lyon, Université Lyon 2 – Lumière, 2003, 345 pages.